



Région académique
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Clermont-Ferrand, lundi 18 mai 2020

Objet : *Galerie volcanique* – Galerie virtuelle d’arts plastiques de l’académie de Clermont-Ferrand

Mesdames, Messieurs,

je souhaite valoriser le travail remarquable des élèves et des professeurs d’arts plastiques dans le cadre de la continuité pédagogique mise en place du 16 mars au 4 juillet 2020. C’est la raison pour laquelle la délégation au numérique éducatif a créé une galerie virtuelle d’arts plastiques qui permettra d’exposer au public, sur l’internet, les travaux d’arts plastiques des élèves de l’académie de Clermont-Ferrand. Dans cet objectif, je vous prie d’accepter de compléter ci-dessous l’autorisation de diffusion des travaux d’arts plastiques de vos enfants, afin de faire rayonner la créativité et l’intelligence sensible de nos jeunes auvergnats.

En vous remerciant de votre attention, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l’expression de ma considération distinguée,

Hélène CROISSONNIER

IA-IPR Arts Plastiques

Inspectrice d’académie – Inspectrice pédagogique régionale

IA-IPR : Collège des Inspecteurs d’académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux

04 73 99 33 37 - 06 23 35 89 96

Helene.Croissonnier@ac-clermont.fr - ce.ipr@ac-clermont.fr



RECTORAT - 3 avenue Vercingétorix - 63033 Clermont-Ferrand Cedex - [Site internet](#)

Autorisation de diffusion de supports de travaux d’élèves mineurs

Autorisation de diffusion de supports de travaux d’élèves en arts plastiques (photographies, vidéos, films, enregistrements sonores) concernant l’élève (nom, prénom, classe, établissement).....

Je soussigné(e),, représentant(e) légal(e) de l’enfant, en application de l’article 9 du code civil, autorise la diffusion des supports mentionnés ci-dessus à l’occasion de : l’exposition sur la galerie virtuelle d’arts plastiques des travaux des collégiens et des lycéens de l’académie de Clermont-Ferrand, réalisés pendant la continuité pédagogique en arts plastiques, du 16 mars au 4 juillet 2020. Cette autorisation de diffusion sera valable pour une durée de deux ans.

Cette diffusion de travaux d’arts plastiques réalisés par mon enfant, ainsi que les légendes ou commentaires les accompagnant, ne devront pas porter atteinte à sa dignité, à sa vie privée et à sa réputation.

Je déclare renoncer, par la présente, à toute contrepartie financière.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus concernant le mineur que je représente et donne mon accord pour l’utilisation de ses travaux d’arts plastiques, dans le cadre exclusif du projet exposé.

Fait à :

Le :

Signature :